



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 24/06/2024

Reçu en préfecture le 24/06/2024

Publié le

ID : 057-245700695-20240619-D2024_69_SI-AR

DECISION 2024-69

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

Le marché de travaux « VICC - Aménagement sécuritaire des passerelles bois de Boust – Rodemack - Escherange », est conclu le 19 juin 2024 avec l'entreprise A.J.T.P SAS à 57645 NOISSEVILLE, pour un montant de 30 646,00 € H.T. soit 36 775,20 € T.T.C.

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 19 juin 2024

Le Président
Michel PAQUET

Décisions / Publication sur le site de la CCCE, le 07 AOUT 2024